Pyrénées

FILIÈRE/Avant l'intervention du président de l'union des communes forestières de Midi-Pyrénées, samedi 25 juin, lors de la prochaine fête de la forêt de montagne, le témoignage de la scierie haute-pyrénéenne Sanguinet éclaire sous un nouveau jour le défi de la structuration de la filière forêt et bois locale, de la ressource jusqu'à la commercialisation.

Un parallèle pertinent avec les Alpes

Comme dans les Alpes, *« la disparition progressive des scieries de petite capacité »*, relevée par la direction territoriale de l'Office national des forêts dans le Sud-Ouest, est l'un des principaux défis que doit affronter la filière bois pyrénéenne. Dans ce contexte, le fait qu'une de ces entreprises parvienne à tirer son épingle du jeu en misant sur la ressource locale retient l'attention.

Un exemple d'intégration

Figurant parmi les derniers représentants de ce maillon de la filière en Hautes-Pyrénées, la scierie Sanguinet se distingue tout d'abord par son choix de maîtriser l'approvisionnement. Son dirigeant, Pierre Sanguinet, *« ne voyait pas l'intérêt de le déléguer, alors qu'il conditionne la capacité de l'entreprise à répondre à la demande »*. La scierie Sanguinet détient donc plus d'une année de stock sur pied en permanence (actuellement, ce stock atteint même une vingtaine de mois !). Et sur les cinquante personnes travaillant tout au long de l'année pour l'entreprise (suite au rachat récent d'un second site à Tarbes), quatorze se consacrent exclusivement à l'exploitation forestière.

« Quand la matière manquait, cette stratégie nous a amenés à établir une liaison quotidienne avec le massif Central, raconte le scieur pyrénéen. *Mais je n'ai jamais cru à la pérennité de la ligne Limoges/Argelès-Gazost. Le choix de l'approvisionnement local n'est pas seulement économique : au bout d'un moment, si l'on s'approvisionne majoritairement en dehors de son territoire, il faut déménager la scierie ! Or, notre vocation a toujours été d'être une scierie pyrénéenne. Dès que nous l'avons pu, il y a une quinzaine d'années, nous avons donc relocalisé nos sources d'approvisionnement, bien que nos forêts soient vieillissantes et que le bois local n'est donc pas de grande qualité ».*

Nécessaire pragmatisme

Partant de ce constat, ce professionnel a décidé *« d'exploiter la forêt telle qu'elle est, et pas telle que nous la voudrions, en intégrant fortement les produits de coffrage et d'emballage, qui représentent 40 % des sciages »*. Ce choix n'est pas anodin en termes d'organisation, d'investissement ou de stratégie commerciale notamment. Ce système est plus complexe qu'un autre, centré sur la charpente. *« Mais je ne voyais pas comment nous aurions pu adapter la ressource à nos besoins »*, commente Pierre Sanguinet.

Constatant aussi l'absence de culture de la construction en bois dans les Pyrénées, le scieur ne cherche pas à valoriser l'origine locale du bois qu'il transforme, puis vend jusque dans le Maghreb. *« Il faut savoir reconnaître la supériorité qualitative de la concurrence. Avec les difficultés que nous avons, nous ne pouvons pas faire de produits à haute valeur ajoutée. Nous avons essayé, nous n'y arrivons pas,* avoue ce chef d'entreprise. *Nous sommes donc dans une logique de masse plutôt que de qualité. Les massifs alpins peuvent sans doute se permettre de miser sur elle plutôt que sur les volumes. Mais en gardant bien en vue les quantités de bois qu'ils peuvent sortir. Les exemples jurassien et vosgien montrent qu'il faut atteindre une certaine échelle pour qu'une labellisation puisse fonctionner ».* C'est un scieur s'apprêtant à investir deux millions et demi d'euros dans son site de Tarbes (quatre ans après avoir remis à niveau les équipements du siège d'Argelès-Gazost) qui le dit. ■

CF

Pour le scieur haut-pyrénéen Pierre Sanguinet, *« les massifs alpins peuvent sans doute se permettre de miser sur la qualité plutôt que sur les volumes. Mais en gardant bien en tête les quantités de bois qu'ils peuvent sortir ».*

Dans la chaîne pyrénéenne, le développement de l'exploitation forestière passe par la coopération transfrontalière.

Une coopération transfrontalière

Réunis en groupement européen d'intérêt économique (GEIE) sous la bannière «Forespir », les acteurs français et espagnols de la filière forêt et bois pyrénéenne ont engagé, depuis 1999, une série de projets représentant sept millions d'euros d'investissements en faveur des fonctions écologique, sociale, mais aussi économique des forêts du massif. Outre l'animation d'un programme de relance de l'exploitation du Pin à crochets, emblématique de l'Est de la chaîne pyrénéenne, Forespir travaille sur la mobilisation des bois de la chaîne pyrénéenne, *via* une meilleure connaissance de sa desserte forestière, ainsi que sur la valorisation des ressources des forêts privées des deux côtés de la frontière franco-espagnole. Tandis que l'union Grand Sud des communes forestières (qui réunit l'ensemble des communes forestières du versant français de la chaîne pyrénéenne et fait partie de Forespir) anime le programme de dynamisation des forêts publiques transfrontalières. Le président de l'union des communes forestières de Midi-Pyrénées en dira un mot lors de son intervention dans le cadre de la prochaine fête de la forêt de montagne, le 25 juin à Saint-Martin-d'Uriage. ■

CF

La scierie Sanguinet est l'une des dernières des Hautes-Pyrénées.

Un portrait de la forêt saint-martinoise

D'après le maire de Saint-Martin-d'Uriage, Bruno Murienne, *« la forêt communale est l'une des plus appréciées du département par les forestiers pour la qualité de son bois ».* Parmi les essences qu'on trouve dans ces bois gérés par l'Office national des forêts, le résineux domine : 855 des 907 hectares de cette forêt en sont plantés. Les feuillus se trouvent généralement en-deçà de 1 000 mètres d'altitude, le sapin et l'épicéa composant l'essentiel des massifs forestiers situés au-dessus. La commune estime que son engagement dans la démarche environnementale PEFC l'incite *« à pratiquer une sylviculture dynamique en favorisant le mélange d'essences, en préservant les paysages et les zones humides, en améliorant la stabilité des peuplements à l'aide de futaies irrégulières... »*

Les parcelles publiques ne représentent toutefois que la moitié des surfaces forestières de Saint-Martin-d'Uriage, qui compte aussi plusieurs centaines de propriétaires privés ne détenant parfois pas plus de 1 500 mètres carrés. Ce morcellement et les difficultés d'accès à ces zones (du fait du manque de desserte, mais aussi de l'urbanisation) fait que la forêt privée de Saint-Martin-d'Uriage *« est pratiquement inexploitable, en dehors des 150 hectares de la forêt de l'Oursière, propriété d'une seule personne et faisant l'objet d'un plan de gestion »,* indique la municipalité. ■

PRIX/ L'indice du prix des forêts françaises s'est stabilisé en 2010, ont indiqué la Société forestière et SCFAR-Terre d'Europe, en mai. Et après une forte chute en 2009, les transactions ont repris en 2010 (+ 9,4 % en surfaces et + 11,1 % en valeur).

Le marché des forêts s'est repris en 2010

Le marché des forêts est reparti en 2010 ont indiqué la Société forestière (Caisse des dépôts et consignations) et SCAFR-Terre d'Europe (bureau d'étude de la FNSafer), en mai lors de la présentation de l'indicateur 2011 du prix des forêts françaises. En effet, le prix de la forêt s'est stabilisé pour la deuxième année consécutive (+ 0,4 % lissé sur deux ans) et les échanges ont progressé de 9,4 % en surface et 11,1 % en valeur. Le prix moyen d'un hectare de forêt non bâti atteint, en 2010, 5 050 euros. Après avoir connu une contraction de 21 % en 2009 suite à la crise financière de 2008, les ventes ont donc rebondi (101 600 hectares négociés). *« On voit revenir des gens qui avaient quitté le marché pendant la crise comme les industriels du bois qui se placent dans le secteur des résineux,* témoigne Michel de Warren, directeur des investissements de la Société forestière. *La reprise du secteur du bâtiment les fait revenir ».*

Cette tendance à la reprise est encore plus marquée pour les forêts de grande taille (+ 13 % de surfaces échangées). Depuis 2005, le prix de la forêt se place au-dessus des prévisions des modèles (basés sur le prix du bois et des terres agricoles), car les terres boisées sont considérées comme une valeur refuge pour les investisseurs. Les prix du bois, après une forte chute en 2009, ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. *« Comme le prix du bois est appelé à encore augmenter dans les années à venir, celui de la forêt devrait suivre à moins que l'augmentation des taux d'intérêt ne freine la hausse »,* analyse Robert Levesque, directeur de SCAFR-Terre d'Europe. ■